

## Objectifs

Dans l'objectif de valider un projet de mobilité, interne ou externe et en concertation avec l'employeur, le bilan est réalisé par un membre de l'équipe consultant spécialisé du Centre Lillois de Réadaptation selon la convention d'intervention. D'une durée de 3 à 4 mois, il alterne des temps en face à face et de démarches personnelles pour une durée totale évaluée à 24 heures maximum

## Organisation pédagogique

- Alternance des temps de face à face et de démarches personnelles.
- Entretien tripartite en présence du salarié et de l'employeur afin de valider l'opportunité de mettre en oeuvre le bilan.
- Entretien individuel avec l'agent : présentation du contenu et du bilan professionnel.

**DURÉE : 24h00 maximum**

**LIEU : dans nos locaux**

**TARIF : nous consulter**

## Démarche proposée

### Phase préliminaire du bilan

Un premier entretien d'analyse de la demande permettra d'identifier les motivations ainsi que le contexte du demandeur qui prévalent la démarche de bilan et ce afin d'apporter une proposition d'intervention individualisée. Entre faire le point, aider à traverser une période complexe, traverser une période de transition ou de réorientation; le premier entretien permettra de cerner le contexte environnemental, professionnel et personnel du demandeur et de proposer les méthodes et techniques qui seront utilisés lors du parcours de bilan.

### Phase d'investigation

#### Analyse

- Bilan personnel et professionnel
- Analyse du vécu professionnel et personnel
- Identification :
  - des compétences,
  - des centres d'intérêt et valeurs,
  - des difficultés rencontrées,
  - Histoire du handicap, vécu du handicap, contraintes et freins liés à la situation de handicap,
  - Analyse du poste précédemment occupé.

#### Evaluations

- En fonction de la situation à analyser :
- Evaluations des capacités et aptitudes,
  - Evaluations des intérêts / valeurs professionnelles,
  - Evaluations de la personnalité liée au travail.

# Bilan Professionnel Agent de la fonction publique

## Démarche proposée

### Phase d'investigation (suite)

#### Identification

- Restitution des tests et analyse concertée
- Mise en perspective au regard du bilan professionnel
- Identification du profil et potentialités
  - points forts
  - rejets
- Exploration des métiers et secteurs de l'entreprise.

#### Projet et Validation

- Validation sur base de profil, identification de pistes métiers et des hypothèses à travailler.
- Validation du projet retenu par le médecin du travail, à défaut par le médecin du CLRP.
- Entretien d'analyse des préconisations faites par le Médecin du travail et mesure d'écart avec le projet.

### Plan d'action - Synthèse

#### Plan d'action stratégique :

- Identification des compétences transférables
- Etude du marché interne
- Mise en place d'une stratégie opérationnelle, identification des acteurs de l'entreprise à mobiliser
- Préconisations (aménagement poste, réorientation interne, besoins de formations spécifiques, reclassement externe...)

### Entretien final de restitution

Le conseiller transmet au bénéficiaire les résultats détaillés du bilan (document personnel) et un document de synthèse qui précise le plan d'action défini pour la mise en oeuvre du projet ainsi que son calendrier prévisionnel de réalisation. Le document de synthèse est également transmis à l'employeur. Suivi à 6 mois.

## Autres prestations mobilisables :

### Prestation appui conseil au-près de l'employeur

Mise en perspective de la suite de parcours par l'intervention d'un psychologue du travail, de la responsable du service évaluation.

**DURÉE : 6h00 en moyenne**  
**TARIF : nous consulter**

### Prestation appui conseil équipe médicale CLRP

- Visite médicale de validation du projet (médecins CLRP)
- Appui conseil du médecin référent du CLRP auprès des équipes médicales de l'employeur
- Diagnostic complémentaire spécialisé

**DURÉE : 8h00 en moyenne**  
**TARIF : nous consulter**

Compétences médico-psychologiques : médecin du travail - médecin physique et de réadaptation - psychiatre - psychologue du travail - psychologue clinicien - psychologue clinicien des interventions cognitivo-comportementales - neuropsychologue.

**Vous souhaitez visiter l'établissement : Chargé d'admission au 03 20 10 43 72**

**Vous avez besoin d'informations complémentaires au sujet de la formation :  
Assistante du Service Formation au 03 20 10 43 91**

**Localisation :** urbaine, à 10 mn de la station de métro CHR Oscar Lambret (accès direct en bus possible).  
**Hébergement et restauration :** chambres individuelles dont certaines sont spécifiquement adaptées aux personnes à mobilité réduite, restauration pouvant être adaptée aux besoins individuels (régimes,...).  
**Activités culturelles, de loisirs :** organisées par le conseil de vie sociale, en collaboration avec l'animatrice du Centre.

**Centre Lillois de  
Réadaptation Professionnelle**  
3 rue du Docteur Charcot  
CS 20001 - 59041 LILLE  
Tél : 03 20 10 43 60

